

Montsouris

Le sous-sol de la ferme est-il assez solide ?



26, RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE (XIV^e). Les forages des sous-sols de la ferme Montsouris augmenteraient les risques d'effondrement. (EMMANUEL GAFFARD.)

INQUIÉTUDES pour les sous-sols de la ferme Montsouris. Cette propriété, située au 26, rue de la Tombe-Issuire, dans le quartier Alésia (XIV^e), a été pendant un mois l'objet de travaux de sondage. Or la dernière ferme de la capitale repose sur des carrières très fragiles qui datent de l'époque médiévale et qui sont menacées d'effondrement... Alerté du danger par des associations et la mairie du XIV^e arrondissement, Bertrand Delanoë a saisi avant-hier le préfet de police.

Dans un courrier daté du 14 février, le maire de Paris affirme que les « forages dans les piliers de la carrière augmenteraient les risques (...) d'effondrement et de dégradation de la carrière liés à ces travaux » de sondage et demande à Pierre Mütz « de bien vouloir prendre toutes les mesures adaptées pour préserver la sécurité des personnes et des biens ». En bref, de faire cesser les travaux. Applaudie par le collectif de Port-Mahon et de la ferme Montsouris, qui lutte pour la protection de ces carrières et de la vieille bâtisse, cette missive parvient un poil trop tard. Arrivés le 11 janvier, les engins ont quitté les lieux vendredi...

La ferme Montsouris est depuis quatre ans au centre d'une lutte entre des amoureux du patrimoine et le nouveau propriétaire, le promoteur immobilier Soferim. Sous le terrain de la ferme se trouvent des carrières étalées sur 2 700 m² utilisées au Moyen Age pour extraire du cal-

caire et soutenues par une quinzaine de piliers. Seuls vestiges du genre de cette époque, ces carrières ont été classées aux Monuments historiques en 1998 et sont donc théoriquement protégées.

Des carrières classées par les Monuments historiques

Depuis qu'elle a racheté le site en 2003, la Soferim s'est vu refuser les permis de construire et de démolir, ainsi que les autorisations de travaux. « Mais pour ces travaux de sondage, le ministère de la Culture nous a donné son aval, explique Christine Phal, responsable de la communication à la Soferim. Ces forages nous ont permis de vérifier la qualité et la profondeur du terrain. Nous avons fait attention à ce que les sondages ne descendent pas jusqu'au niveau des carrières. »

Voilà qui ne suffit pas à rassurer le collectif Port-Mahon. « Pour vérifier l'état des sous-sols, il suffisait de descendre dans les carrières accessibles, estime Thomas Dufresne, président du collectif. Tout forage, quelle que soit sa profondeur, est dangereux car cela provoque des vibrations. Si un pilier s'effondrait, non seulement la ferme mais aussi les immeubles mitoyens, occupés par des habitants, risqueraient d'être déstabilisés, voire de s'effondrer. »

GÉRALDINE DOUTRIAUX